



### *L'édito du Maire*

Bonjour à tous,

Ce début d'année 2021 a été une nouvelle fois bien difficile pour tous. En respectant les gestes barrière et en profitant de la protection des vaccinations, nous avons pu tout de même organiser quelques moments de retrouvailles.

Nous avons souhaité les anniversaires de notre centenaire Denise PAQUETTE, ainsi que les 80 ans de René VIENNET et Roland PARIS. Il y avait également les 50 ans de mariage de Denise et Roland PARIS, ainsi que ceux de Martine et Gérard CÔTE.

Les enfants et quelques parents ont pu planter des arbres ainsi que quelques fleurs dans le village. L'opération « village propre » s'est organisée avec l'association « les Aigles de Malpas ».

Nous avons fêté la nomination en tant que maire honoraire de Dominique Chardon, qui a officié 31 ans au service de la commune comme maire et adjointe.

L'école a finalement pu réaliser de nombreuses animations, les entreprises ont repris les travaux qui étaient en attente notamment la fin du réseau d'eau potable, la terrasse du restaurant, ...

Profitez bien des belles journées de l'été !

*Jean-Bernard THERY*

## Du côté des tourbières, toute une histoire !!

### Des espèces adaptées

Les conditions de vie dans les tourbières sont difficiles : humidité permanente, sols pauvres en éléments nutritifs et dépourvus d'oxygène.



Les espèces végétales qui y vivent ont donc développé des adaptations, ainsi par exemple la drosera (photo ci-contre) est capable de piéger et de digérer de petits insectes pour compenser la pauvreté des sols.

La tourbière du Bief Belin, entre le Petit Malpas et la Planée, abrite une dizaine d'espèces protégées de faune et flore comme des papillons protégés au niveau national ou européen, des libellules, ou des plantes rares comme l'andromède (photo ci-dessous) et la drosera.



Plus communément, on y trouve des roseaux, du carex, de la sphaigne et dans la partie boisée le bouleau, le saule, le pin à crochets...

### Rôle des tourbières

Les tourbières ont un rôle majeur de régulation hydrologique : elles absorbent l'eau comme une éponge (régulation des inondations, recharge des nappes phréatiques) et sont capables de la restituer aux zones voisines en cas de sécheresse.

Elles ont également un rôle dans la régulation du climat car elles stockent le carbone.

Lorsque le fonctionnement naturel est altéré (si la tourbe est aérée par manque d'eau), les tourbières vont rejeter dans l'atmosphère leur stock de carbone et ainsi accélérer le processus de réchauffement climatique.

Il était donc primordial de remédier à leur dégradation.

## UNE ZONE HUMIDE ?

Les tourbières font partie des milieux humides, c'est à dire des zones où l'eau est présente en surface et/ou dans les sols au moins une partie de l'année.

Dans notre région, ces milieux humides se rencontrent surtout le long des cours d'eau (marais, lacs, prairies humides, ...).

Dans une tourbière en bon état de conservation, les sols sont saturés en eau et donc pauvres en oxygène. La matière organique issue des végétaux ne va donc pas être décomposée et va s'accumuler, très lentement (quelques centimètres par siècle) pour former la tourbe.

## Un peu d'histoire

En tant que zones humides, les tourbières ont souvent fait l'objet de drainages pour les assécher et ainsi permettre l'exploitation de la tourbe (utilisée autrefois comme combustible) ou les rendre praticables pour l'agriculture.

Elles étaient donc menacées.

Aujourd'hui, les tourbières de Malpas sont sous la gestion de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Haut-Doubs/Haute Loue), c'est ce syndicat qui a supervisé les travaux réalisés dernièrement dans le cadre du programme européen LIFE.



## Ramsar

Depuis les années 1970, il est apparu nécessaire de prendre des mesures pour enrayer le processus de recul des zones humides et pour préserver ces milieux.



Ainsi a été signée la convention de Ramsar (Iran, 1971), traité international de gestion des zones humides mondiales, qui vise à en maintenir les caractéristiques écologiques.

Cette année, les tourbières de Malpas, à la suite des travaux conséquents de restauration réalisés de 2018 à 2020 ont obtenu le label Ramsar, elles sont donc reconnues « zones humides d'importance internationale ».

Source : Lettre d'information des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne Franche Comté.

Merci à Michel Sauret et Dominique Chardon pour les documents et la relecture avisée

**Si plusieurs personnes sont intéressées, une visite commentée pourrait être organisée.**

**Se signaler en mairie.**

*Aurélié CHARDON*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Malpas est engagé depuis plusieurs années dans l'opération « Zéro Phyto » qui fait suite à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse pour entretenir les espaces publics des collectivités depuis 2017.

Ainsi notre employé communal a reçu une formation spécifique, afin d'entretenir ces différents espaces avec des techniques et des produits qui sont naturels et non toxiques.



Afin de Protéger la biodiversité sur le bord des routes, nous ne fauchons qu'une seule bande le long des routes pour permettre aux piétons de marcher sur le bord et aux voitures de se croiser. Les croisements sont fauchés pour une bonne visibilité.

Les élèves de l'école nous ont demandé de ne pas tout faucher, cela préserve des zones refuges pour les insectes, les papillons et une multitude de plantes peuvent fleurir et faire des graines.

### Village propre

L'Association des Aigles de Malpas et la mairie ont coorganisé l'opération « village propre » le dimanche 28 mars. Le soleil était au rendez-vous et heureusement, puisque la dernière fois que l'Association a pu maintenir cette activité c'était en

2017. Bien que le village soit toujours maintenu propre par Thierry, notre employé communal, on continue de trouver des déchets, notamment des mégots de cigarette un peu partout, c'est malheureux à notre époque d'imaginer qu'on puisse encore jeter ses mégots dans la nature.

La quinzaine de famille qui a répondu présent ce jour-là n'a pas chômé dans le village et aux alentours. Il y avait donc de quoi s'occuper dans le sauvage, au lac, aux abords des routes limitrophes et jusqu'à la cabane de chasse.

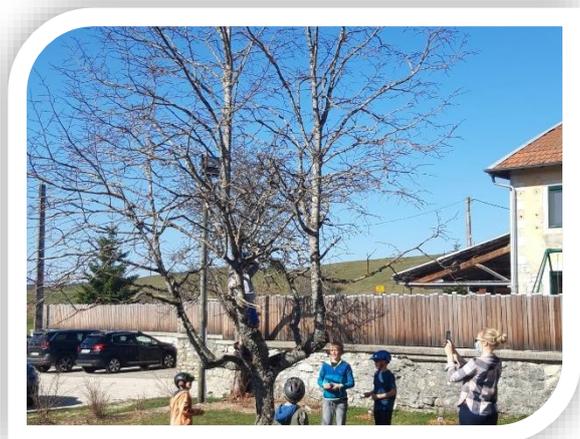
Le résultat, c'est 15 sacs poubelles qui ont été bien remplis. Des déchets plus conséquents ont également été trouvés comme des tôles ou des débris de chantier, neuf pneus et les traditionnelles bouteilles d'alcool et de jus de fruit.

Après cette promenade matinale, L'Association a offert une collation dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Bertrand VUILLAUME, dit Gégène, a pu ainsi présenter les activités de l'Association aux nouveaux habitants. Lorsque des règles moins restrictives le permettront, les Aigles organiseront à nouveau des événements et elle fera un appel aux habitants du village pour compléter son équipe de bénévoles.

**Dominique LEFORT**



## Plantons des arbres



Les habitants de Malpas ont reçu des tracts dans les boîtes aux lettres pour proposer aux enfants de donner un coup de main pour planter des arbres. 8 enfants et 9 adultes ont répondu à cet appel de la Mairie qui souhaitait faire de cet acte un moment de partage.

Là encore le soleil était de la partie et ce fut un plaisir de voir les enfants s'investir dans cette tâche et de les voir toucher la terre. Ils en garderont un très bon souvenir, comme c'est le cas des enfants du village qui ont planté le tilleul de la Liberté près de l'Eglise lors du bicentenaire de la Révolution en 1989. Cette initiative de planter des arbres a surtout pour but d'enjoliver les

endroits de rencontre du village, le choix des essences s'est porté sur un pommier et un prunier, ainsi que des groseillers et des cassissiers autour de l'Eglise au Petit Malpas. Vers le terrain de jeu au Grand Malpas, un saule pleureur a été choisi pour apporter de l'ombrage en été.

*Dominique LEFORT*



## Plantons des fleurs

Nous en profitons pour remercier, comme chaque année, tous les bénévoles qui sont venus donner un coup de main à Thierry MALFROY pour aider à la plantation des fleurs dans le village, mais aussi Ali qui s'occupe d'arroser les fleurs de la commune l'été.



*Fabien SAILLARD*

« FILIERE VEGETAUX » En déchetterie : Savez-vous ce que deviennent les végétaux que vous déposez en déchetterie ?

Environ 20 % des déchets apportés à la déchetterie sont des végétaux : tontes de gazon, branchages, tailles de haies, etc. Ces végétaux sont de vraies ressources pour nourrir le sol... **à condition qu'ils soient dépourvus de plastiques, métaux, cailloux et autres indésirables !**

Sur notre territoire, 90 % des végétaux deviendront du **co-compost pour les agriculteurs** et 10 % du **compost distribué aux habitants** du territoire.

**80 agriculteurs co-compostent sur le Haut-Doubs !**

Environ 80 agriculteurs ont choisi d'utiliser les végétaux comme ressources **pour enrichir le sol** de leurs pâturages et prés. Après avoir été broyés, les végétaux sont mélangés au fumier de l'agriculteur, directement sur sa parcelle sous forme d'un andain. Une fois mûr (après 6 mois environ), le produit sera épandu en tant qu'amendement organique.

**Les plastiques et autres indésirables déposés dans les végétaux... se retrouvent dans les champs !**

Ces indésirables ne se décomposent pas et se retrouvent donc épandus dans les champs alentours. Les conséquences sont nombreuses : les vaches et animaux sauvages peuvent les ingérer, le sol se retrouve pollué pour plusieurs centaines d'années, certains déchets peuvent provoquer des casses de matériel (broyeur à végétaux par exemple).

*Pour que vos végétaux deviennent un compost de qualité,  
Merci de suivre les consignes en déchetterie !*

**Acceptés :** tontes, feuillages, branches de diamètre inférieurs à 12cm, plantes

**Refusés :**



Plastique



Cailloux, terre



Déchets alimentaires



Litière



Branches de diamètre > 12 cm



Plantes invasives



Souches



Objets métalliques



Cendres, sciure

## LA FILIERE BOIS EVOLUE EN DECHETERIE

Les techniques de recyclage évoluent régulièrement pour les entreprises qui valorisent les déchets de déchèterie, dans le but de valoriser au mieux la matière.

Ainsi, les consignes de tri sur le Bois évoluent à partir de juin 2021 dans les déchèteries situées sur le territoire de Préval, dont celle de *Labergement-Ste-Marie et de Mouthé*.

### Quels changements en déchèterie ?

De nouvelles consignes de tri s'appliquent pour le bois ; les agents de déchèterie sont disponibles pour répondre à vos doutes et questions, n'hésitez pas à leur demander avant de déposer vos déchets dans les bennes.

- Dorénavant les **panneaux à la découpe** se déposent dans la benne Mobilier
- Le **bois autoclavé, le bois peint, le parquet flottant**, se déposent dans la benne Incinérables.
- Les **palettes en bois** se déposent dans la filière « Palettes » (depuis 2020)

## INFOS DIVERSES PREVAL

Service pour les particuliers

# COLLECTE DE L'AMIANTE LIÉ

SUR LE SECTEUR DE PREVAL

FILIERE SPECIFIQUE :  
dépôt interdit en déchèterie



Collecte événementielle accessible sur inscription à Préval : [www.preval.fr](http://www.preval.fr)  
03 81 46 95 22



Préval Haut-Doubs / 2 rue des Tourbières - BP 235 - 25304 Pontarlier Cedex / [contact@preval.fr](mailto:contact@preval.fr) / [www.preval.fr](http://www.preval.fr)

## DÉMASQUEZ-VOUS

au bon endroit !



Les masques doivent être placés dans un sac fermé, puis dans votre bac d'ordures ménagères.



Plus, moins de déchets, respectez les consignes en tri !

## ?? Pourquoi ?



En déchèterie, pourquoi les plastiques sont interdits dans les Végétaux ?

Car vos végétaux deviendront du compost en quelques mois... pas le plastique !



Le plastique déposé dans les végétaux se retrouvera donc dans les champs :  
→ les animaux risquent de l'ingérer  
→ le sol se retrouve pollué

[www.preval.fr](http://www.preval.fr)

La forêt communale de Malpas est soumise depuis peu à des attaques importantes d'insectes dans ses forêts. Les dépérissements d'arbres sont visibles et importants sur toute la propriété communale. Ils sont la conséquence des années de sécheresse consécutives qui ont touché la région et des attaques de scolyte sur les **épicéas communs** (essentiellement une espèce : *Ips typographus* (le *typographe*)).

Le scolyte est un petit coléoptère de 2 à 5 mm endémique de la région. C'est-à-dire qu'il a toujours été présent naturellement dans nos forêts. Il est doté d'une très mauvaise vue mais comble cette lacune grâce à son excellent odorat. Ce dernier lui permet par l'intermédiaire des phéromones émises par les arbres d'identifier où se trouvent les épicéas pour ensuite les attaquer (en effet chaque essence (hêtre, sapin, etc.) à sa propre odeur). Le phénomène s'accroît aujourd'hui

avec la sécheresse car les individus ayant subi un stress (manque d'eau, coup de chaud, etc.) émettent plus de phéromone, ce qui facilite le travail du scolyte. Une fois un arbre identifié, les scolytes



Photographie : Scolyte typographe

produisent des phéromones d'agrégation destinées à permettre la communication chimique entre individus sur de longues distances et attirer d'autres congénères.

Si autrefois le scolyte ne présentait pas ou peu de problèmes, il commence aujourd'hui avec le réchauffement climatique à causer de sérieux dégâts. Un total de 449 arbres sont morts sur la commune depuis début 2021, soit environ 950 m<sup>3</sup> de bois mort. Une goutte d'eau dans un océan à l'échelle européenne. Voici un ordre de grandeur encore provisoire de l'ampleur des dégâts causés par cet insecte en 2019 dans certains pays : 1 million de m<sup>3</sup> en Belgique, 30 à 50 millions de m<sup>3</sup> en République Tchèque, 70 millions de m<sup>3</sup> en Allemagne et 7 millions de m<sup>3</sup> sur le reste de la France. D'autres pays comme l'Autriche, la Pologne, la Suisse et l'Italie sont touchés par cette crise mais il est très difficile d'évaluer l'ampleur des dégâts précisément à cause de la rapidité des attaques et les surfaces importantes qui sont touchées.



Les solutions qui s'offrent à la commune de Malpas sont les suivantes :

- Sylviculture : Nous devons revoir notre sylviculture et favoriser le mélange d'essences par exemple en augmentant la part de feuillus dans la composition des forêts de la commune. En effet, cela permettra d'en parti brouiller les odeurs émises par les épicéas et de bloquer les scolytes. De plus, les feuillus sont dotés d'un feuillage complètement différent des résineux. Ils ont une meilleure faculté d'absorption de la chaleur (plus précisément des rayons infra-rouge). Cela devra permettre de diminuer la chaleur localement et de permettre aux jeunes semis d'être protégés du soleil.

- Renouvellement : Les semis ont un rôle important à jouer en forêt, ils doivent permettre d'assurer le renouvellement continu de la forêt pour avoir une gestion durable, de stocker du carbone, de préserver l'aspect paysager et le patrimoine de la commune.

- Biodiversité : L'augmentation de la biodiversité dans la forêt de Malpas passera également par l'abandon de certaines tiges mortes. L'objectif de ces arbres, dit « arbre bio », est d'accueillir des champignons saprophytes (qui mangent des arbres morts uniquement) et d'éventuels prédateurs du scolyte, insectes ou oiseaux cavernicoles (pic vert, pic épeiche, etc.).

- Prédateur du scolyte : Enfin nous devons faire confiance à son prédateur naturel, *Thanasimus formicarius* (dit le Clairon des fourmis). Il s'agit d'un prédateur spécialisé surtout dans la chasse des scolytes. Il suit ces derniers grâce aux messages chimiques qu'ils laissent pour attirer leurs congénères. Au stade adulte et lorsqu'il est en chasse, un individu peut manger jusqu'à 3 scolytes par jour (comme sur la photo ci-jointe en forêt communale de Malpas dans la parcelle n°12). Le seul reproche qui peut lui être fait et qu'il n'a pas un système de reproduction aussi rapide que celui du scolyte et qu'il n'arrive pas à suivre l'évolution de cette population.



Photographie : *Thanasimus formicarius* en train de manger un scolyte dans la parcelle n°12 de la commune de Malpas



Photographie : Arbre BIO



**Antoine COUETTE.**

Garde forestier sur la Commune de MALPAS.

## Anniversaires

Lorsqu'un(e) habitant(e) est âgé(e) de 85, 90, 95 et 100 ans, il est de coutume à Malpas que la commune participe à l'anniversaire de cet(te) habitant(e) en lui offrant un cadeau. Le conseil municipal a décidé en 2020 de rajouter à cette liste le bel âge de 80 ans.

Ainsi la commune a souhaité un bon anniversaire cette année à :

Denise PAQUETTE,  
Doyenne du village  
100 ans en février 2021



René VIENNET,  
Porte-Drapeau officiel de MALPAS  
Doyen du village  
80 ans en 2020 (fêté en février 2021)



Roland PARIS  
Ancien agriculteur de  
MALPAS  
80 ans en juillet 2021



La commune a offert à ces trois personnes 6 mois d'abonnement à « l'Est Républicain ».  
De plus, nous avons offert pour chacun d'entre eux un journal datant de l'époque de leurs naissances (1921 pour Mme PAQUETTE, 1940 pour M. VIENNET et 1941 pour M. PARIS).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dominique CHARDON est la 17<sup>ème</sup> personne à avoir porté le titre de Maire de MALPAS.

XXXX-1860 : Mathieu GIRARD

1860-1871 : Just SAILLARD

1871-1874 : Victor  
JEANNEROD

1874-1882 : Jules PARIS

1882-1883 : Jules VALLOIS

1884-1888 : Ernest PARIS

1888-1892 : François  
LARESCHE

1892-1896 : Alphonse PARIS

1896-1924 : Jules  
JEANNEROD

1924-1933 : Léon PARIS

1933-1962 : Victor  
JEANNEROD

1963-1971 : Pierre PARIS

1971-1974 : René SAILLARD

1974-1983 : Jules  
JEANNEROD

1983-1989 : Gérard CÔTE

1989-2001 : René LAITHIER

2001-2020 : Dominique  
CHARDON

2020 : Jean-Bernard THERY

Dominique CHARDON a été nommée Maire honoraire par le préfet du Doubs et la municipalité de Malpas a organisé une manifestation pour célébrer cet honorariat.

Jean-Bernard THERY qui lui a succédé, a accueilli une cinquantaine d'invités, en rappelant et en la remerciant pour les différents engagements qui donnent cette spécificité à la vie du village.

Annie GENEVARD, Vice-présidente de l'Assemblée nationale, lui a remis une écharpe sur laquelle est brodé le parcours de Dominique CHARDON : Adjointe au Maire de Malpas de 1989 à 2001, Maire de 2001 à 2020 et vice-présidente de la communauté de communes du Mont d'Or et des deux lacs de 2014 à 2018. Elle a insisté sur l'engagement personnel de Dominique tout au long de ses mandats au service des collectivités.

Le sénateur Jean-François LONGEOT a remis la médaille du Sénat et remercié la famille de Dominique CHARDON. Philippe ALPY, vice-président du conseil Départemental et président de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Haut Doubs Haute Loue (EPAGE), a salué la conviction de Dominique CHARDON et son investissement comme vice-présidente du Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut Doubs, pour protéger notamment les zones humides et les tourbières.

Le sous-préfet a assuré l'engagement de l'État pour préserver la richesse des villages autour de la nature et la culture : diversité des paysages, protection des milieux forestiers naturels et agricoles mais aussi la construction de la médiathèque et l'entretien du patrimoine

architectural. Il a cité le clocher du village qui a été rénové avec un financement partiel de la réserve parlementaire. Sans oublier de dire un mot pour Daniel CHARDON qui a été aux côtés de sa femme durant tous ses mandats.

La cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié qui permettait aux uns et aux autres de se retrouver dans la convivialité.... Premier moment de retrouvailles depuis le déconfinement.

Encore merci à Dominique pour son investissement dans la commune durant plus de 31 ans.

*Jean-Bernard THERY*





### GAEC PARIS

Un couple d'agriculteur est installé à la sortie du village, il s'agit du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) Paris constitué par Damien et son épouse Laure. Damien s'est installé il y a 20 ans après l'obtention de son BTS Sciences et technologies alimentaires de l'ENIL de Mamirole

Il a construit à l'époque un bâtiment à la sortie du village parce que la ferme familiale était au bord de la

Départementale au centre du village. Il avait 150 000 litres de lait à produire et a donc fait son bâtiment en limitant la surface pour des raisons financières et également pour une meilleure surveillance des animaux. Laure s'est installée en 2008 après avoir obtenu son BTS de gestion de l'entreprise agricole au centre de formation continue de Châteaufarine. Ils ont une cinquantaine de vaches laitières Montbéliarde et une quarantaine de génisses

Ils exploitent 80 ha de pâturages dans une trentaine de communaux et emmènent les génisses dans les pâturages communaux du Sillet à Mignovillard pendant l'été. Très engagée, Laure est aujourd'hui responsable planning du service de remplacement tandis que Damien est vice-président de la coopérative laitière des Monts de Joux, là où ils livrent leur lait pour la fabrication du comté, du Mont d'Or et du morbier. Chaque année ils embauchent un apprenti. Ils ont des projets d'extension du bâtiment pour plus d'espace, notamment pour les génisses et pour être autonomes en récupérant l'eau de pluie.



**Jean-Bernard THERY**

### Les Attelages Aroules

Agnès Rousseau est la gérante, depuis sa création en 2003, des « Attelages Aroules ». Détentrice d'un diplôme de cocher professionnel, elle parle avant tout d'une passion pour le monde équestre. L'élevage est une des principales activités de Mme Rousseau, qui ne travaille qu'avec des chevaux comtois.

Son activité d'élevage se résume en plusieurs activités telles que la pension de chevaux, le débouillage, le dressage, les promenades en calèche ou en traineau et des cours de dressage. La seconde activité d'Agnès, dans le prolongement de son activité agricole, est la bourrellerie. Cette activité de travail du cuir est ici totalement artisanale. Les différents articles que fabrique Agnès vont de la simple ceinture en cuir au porte-grelots, en passant par la courroie des vaches ou bien encore une bride de présentation. Ces articles, entièrement cousus à la main, peuvent être également uniques selon vos besoins, mais d'une fabrication 100% française et d'une grande qualité.



**Fabien SAILLARD**

## Du côté des Travaux

Après une période de confinement qui a empêché les entreprises de travailler, les travaux les chantiers ont repris de plus belle même dans notre village.

Nous finissons le remplacement des circuits d'eau potable rue du puits, ceci afin d'éviter aux conduites de traverser le domaine privé et de connecter chaque maison depuis la route. De même, au petit Malpas, nous remplaçons les conduites qui avaient plus de 100 ans.

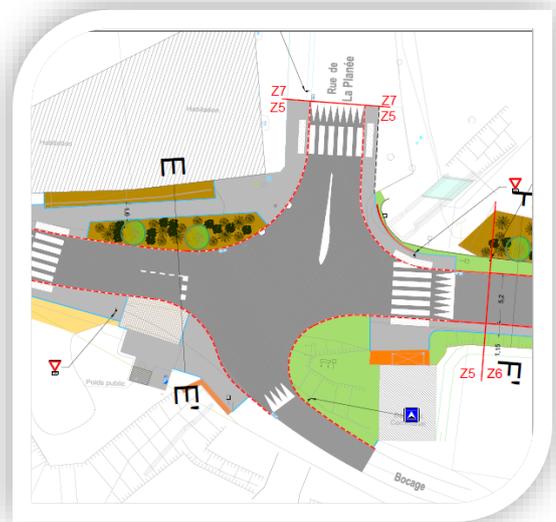
Depuis 10 ans nous faisons la chasse aux fuites et nous avons réussi à réduire notre consommation de près de la moitié. Pour info nous sommes arrivés à 30 m<sup>3</sup> par jour alors que nous avions quelque fois approché les 90 m<sup>3</sup> avant la détection des pertes.



L'étude relative à la rue principale est en cours et nous avons décidé en conseil municipal de valider le projet. Il y aura donc un plateau ralentisseur aux deux entrées du village et un cheminement piéton le long de la rue. Nous ne pouvons réaliser des trottoirs sur toute la longueur de la RD46, parce que le déneigement serait trop compliqué. Le service du département du Doubs nous a imposé une largeur suffisante de la route à 5,40 m pour permettre le croisement des véhicules notamment les camions (Les plans du projet sont toujours affichés sur la porte d'entrée de la Mairie).

Nous étudions actuellement le déplacement de l'arrêt de bus scolaire « Grand Malpas » qui se situe à l'entrée du village « Côté Oye et Pallet ». Nous le déplacerions avec l'accord du conseil régional, à côté de la mairie sur la rue de La Planée. En effet, les déplacements des enfants à pied le long de la rue principale sont dangereux, ils pourraient venir par la rue des Charrières. Les voitures des parents pourraient se garer près de la mairie et nous pourrions installer un abribus. Cela se fera en même temps que la rue principale travaux prévus normalement en cette fin d'année 2021 en fonction des événements climatiques bien sûr et des accords de financement du conseil départemental

Nous avons décidé également de réaliser une terrasse derrière le restaurant communal pour permettre d'accueillir un maximum de clients conformément aux restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, mais aussi pour réaménager cet espace (photo ci-contre avant les travaux). Nous avons remplacé le four défectueux et installé un adoucisseur d'eau.



*Jean-Bernard THERY et Fabien SAILLARD*



Les effectifs à la rentrée scolaire devraient être de l'ordre de 164 élèves.

Deux instituteurs Nathalie MONNIER Maternelle et Hervé FAIVRE CM2 quittent l'école car ils ont obtenu leurs mutations. Ils seront remplacés par Madame DAUTREMONT et Madame DEBAENE.

De nombreuses activités ont été organisées cette année : pour les plus jeunes, visite au rucher des deux lacs, rencontre avec un animateur de la réserve sur le thème des insectes et des invertébrés, rencontres sportives athlétisme.



Les élèves de CP CE1 ont pu visiter les pièces d'été des Malbuisson'art, visiter le château de joux sur le thème de « la vie quotidienne au château ». Certains ont mis en place les zones refuge pour insectes sur les quatre communes du regroupement pédagogique. Deux de ces refuges sont présents sur le territoire communal de Malpas, et sont indiqués par la pancarte présente sur la photo-ci-contre.



Marie, la bibliothécaire, a organisé une visite de la maison de la réserve sur le thème de la forêt.

Les plus grands ont pu se rendre à Malbuisson à vélo pour visiter l'exposition et ainsi faire aboutir le projet vélo démarré en mai.

Les CM2 sont allés à pied aux Grangettes et sont revenus en canoë.

Les enseignants remercient les membres de l'association des parents qui se sont investis cette année pour mener des actions dont les bénéficiaires participent au financement des projets de l'école et qui accompagnent les classes à chaque fois qu'elles organisent des sorties.

*L'équipe éducative  
de l'école d'Oye et Pallet*



Le 1<sup>er</sup> semestre 2021 en images



**BIENTÔT 16 ANS !  
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Le secrétariat de mairie sera fermé pour les congés d'été à partir du vendredi 23/07 et jusqu'au lundi 09/08.

Il reste des masques à disposition en mairie pour les personnes qui le souhaiteraient

Vous êtes un particulier et vous souhaitez effectuer des travaux de bricolage et/ou de jardinage à l'aide d'outils et/ou d'appareils bruyants ?

Alors sachez qu'un arrêté préfectoral vous impose de respecter les horaires suivants pour effectuer ces travaux :

Semaine	Samedi	Dimanche et Jours Fériés
De 8h00 à 12h00 Et de 14h00 à 19h30	De 9h00 à 12h00 Et de 15h00 à 19h30	De 10h00 à 12h00

Merci à tous de tenir votre chien en laisse, de respecter les règles de sécurité routière (vitesse, STOP, ...) et d'éviter les nuisances sonores sur l'ensemble du territoire communal, ceci afin de respecter son voisinage.

L'accès à la déchetterie de la Fuvelle (Labergement Sainte-Marie) doit se faire obligatoirement avec une vignette accolée sur votre pare-brise (vignette à se procurer en mairie). La déchetterie est fermée les jours fériés.

Du 01/04 au 31/10	Matin	Après midi	Du 01/11 au 31/03	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	13 h 30 - 17 h 30	Lundi	Fermé	13 h 30 - 17 h 15
Mardi	Fermé	Fermé	Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 30	Mercredi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 15
Jeudi	Fermé	13 h 30 - 17 h 30	Jeudi	Fermé	13 h 30 - 17 h 15
Vendredi	Fermé	13 h 30 - 17 h 30	Vendredi	Fermé	13 h 30 - 17 h 15
Samedi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 30	Samedi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 15



Compagnie de Gendarmerie départementale de Pontarlier

COMPTE PANNEAU POCKET



Dans le cadre du partenariat gendarmerie/association des maires ruraux, la compagnie de Pontarlier vient de créer un outil d'informations sur la plateforme Pocket (application gratuite pour Smartphone). Ceci permettra de diffuser en temps réel des messages d'alertes et/ou d'informations à destination de la population. Pour accéder à cet outil gratuit rien de plus simple :



Imprimé par nos soins – Directeur de la publication : Jean-Bernard THERY. Équipe rédactionnelle : Vincent JEANNIN, Dominique LEFORT, Aurélie CHARDON, Fabien SAILLARD. Coordinateur : Fabien SAILLARD.

Avec l'aimable participation de : Marie-Pierre SAILLARD, Didier COQUERET, Carine BOURDIN et Antoine COUETTE